

## LES COMMUNICATIONS

LE RENDEMENT DES IMMOBILISATIONS  
DANS LA TÉLÉSAT CANADA

**M. Ed Schreyer (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Nous expliquerait-il comment il a pu répondre l'autre jour au comité permanent qu'il n'était pas en mesure d'indiquer quel rendement attendrait le gouvernement de ses immobilisations dans la Télésat Canada et deux heures plus tard fournir le renseignement aux journaux?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Schreyer:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Avant que le député mette en doute mon jugement, peut-être me laissera-t-il expliquer que sa question prête à controverse et que, de toute façon, elle est irrecevable en ce moment.

**M. Schreyer:** Puis-je soumettre à Votre Honneur ce qu'on pourrait tenir pour une question de privilège? Le ministre a refusé de donner des indications au comité et peu après il en a donné de précises aux journaux.

**M. l'Orateur:** Il m'est peut-être difficile de m'expliquer, mais, à mon avis, la question de privilège ne se pose pas. Si l'on avait vraiment soulevé la question de privilège, je devrais examiner l'objection, mais, sauf erreur, ce n'est pas ce que le député a fait.

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications):** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, en réponse à la question soulevée par le député...

**M. l'Orateur:** Le député veut peut-être lui-même soulever la question de privilège, mais je n'ai pas accepté l'intervention du député de Selkirk à titre de question de privilège et je ne lui ai pas permis de poser sa question. Je doute que le ministre puisse maintenant répondre à une question qui n'a pas été acceptée.

**L'hon. M. Kierans:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Les nouvelles parues dans la presse provenaient toutes des témoignages entendus. A l'issue de la réunion du Comité, je n'ai parlé à aucun journaliste, du moins que je sache. Pendant la séance du comité, j'ai dit, en effet, que j'espérais que la société réalise un profit de 8 à 12 p. 100. Voilà sur quoi se fondent les nouvelles parues dans les journaux.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** A propos de la règle invoquée par Votre Honneur, oserais-je lui faire remarquer que cette pratique se répand de façon si révoltante que Votre Honneur pourrait peut-être songer à modifier la règle qu'il a lui-même à juste titre rappelée. On a vu si souvent des ministres déclarer une chose à la Chambre et le contraire au dehors. La chose est devenue tellement courante qu'il serait bon que Votre Honneur étudie la question.

**L'hon. M. Kierans:** Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** Nous ne faisons guère de progrès. Le ministre s'est expliqué. Il a assuré à la Chambre qu'il n'avait pas fait de déclaration à la suite de sa déposition au comité. Je ne vois pas l'utilité de poursuivre la discussion.

## L'IMMIGRATION

M. RUDOLPH HOLATA—LA DÉTENTION D'UN  
FONCTIONNAIRE EN TCHÉCOSLOVAQUIE

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai posé l'autre jour au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question très importante. Il s'agit de l'incarcération en Tchécoslovaquie de M. Rudolph Holata. Je ne sais ce qui lui est arrivé. C'est un fonctionnaire du ministère des Transports.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je suis sûr que le ministre a répondu à la question, mais la Chambre lui permet sans doute de le faire encore.

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Je sais que le député s'intéresse à l'affaire. Je l'ai étudiée et j'ai découvert qu'elle est de la compétence de mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**M. Paproski:** Pourrait-il y répondre, monsieur l'Orateur?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur...

**Des voix:** Règlement!

**M. l'Orateur:** Le président du Conseil privé aura la parole dans un instant. Le ministre a été autorisé à donner sa réponse pendant la période des questions. Nous pourrions peut-être régler ce point, après quoi je donnerai la parole au président du Conseil privé.